

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST QUENTIN - 0202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 08/01/2025 - 60 - 1997 B 00106 - 412 904 039 - A 3 S

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A3S</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>Avenue de l'Europe 02430 GAUCHY</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>			
Numéro SIRET * <u>4 1 2 9 0 4 0 3 9 0 0 0 2 8</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31 01 2014</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	8600
		Fonds commercial (1)	AH	AI	5000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	369847
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	97988
Immobilisations en cours		AV	AW		
Avances et acomptes		AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG	49488	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	29400	
TOTAL (II)		BJ	BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	9820
		En cours de production de biens	BN	BO	18741
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	39078
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	11240
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	10261
		Autres créances (3)	BZ	CA	49248
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	43809	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	26628	
	TOTAL (III)	CJ	CK	29002	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	29400	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS A3S		Néant ☐ *		
				Exercice N 31072024		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....120000..)			DA	120000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	10490	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	9409	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	40373	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	180273	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	217377	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	49687	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	199100	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	191783	
	Dettes fiscales et sociales			DY	155591	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	126000	
TOTAL (IV)			EC	939540		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1119813		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	625258
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A3S						Néant ☐ *		
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD	1166262	FE		FF	1166262
		services *	FG	340745	FH		FI	340745
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1507007	FK		FL	1507007
	Production stockée *						FM	12364
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	19801
	Autres produits (1) (11)						FQ	210
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1539384
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	100791
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	2048
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	769055
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	10231
	Salaires et traitements *						FY	403761
	Charges sociales (10)						FZ	139140
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)	HS			GA	39502
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	15221
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1498492	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	40892	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	2883
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	2885
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	7344
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	7344
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-4459	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	36432	

Désignation de l'entreprise		SAS A3S		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	11582
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	11582
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	27
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	27
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	11555
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	7615
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1553852
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1513479
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	40373
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	88
	(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
		– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9) Dont transferts de charges			A1	4331
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :			
		facultatifs	A6	obligatoires	A9
		dont cotisations facultatives Madelin	A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Détail en annexe					
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs
Détail en annexe					

Désignation de l'entreprise SAS A3S										31072024		Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	13600	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	380176	KT		KU	7613	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	185318	KW		KX	8000		
		Matériel de transport *				KY	20814	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	9356	LC		ID	644		
		Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		IJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		IM			
	TOTAL III					LN	595665	LO		LP	16258		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	152124	1U		1V				
TOTAL IV					LQ	152124	1R		1S				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	761390	ØH		ØJ	16258			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	13600	IX			
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG		MH			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	3000	MK	384790		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU		MM		MN	193318		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	20814		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	10001		
		Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA			
	Avances et acomptes					NC		ND		NE			
	TOTAL III					IY		NG	3000	NH	608923		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		ØW		
Autres participations					IØ		ØX		ØY				
Autres titres immobilisés					II		2B		2C				
Prêts et autres immobilisations financières					I2	73236	2E		2F	78888			
TOTAL IV					I3	73236	NJ		NK	78888			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	73236	ØK	3000	ØL	701411	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A3S

Exercice N, clos le : 31/07/2024

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	27
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	27
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	11582
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	11582
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	88
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	88

Désignation de l'entreprise	SAS A3S	31072024	Néant ☐ *
-----------------------------	---------	----------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	8521	PF	78	PG		PH	8600		
TOTAL I		RK	8521	RM	78	RN		RO	8600		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	354835	QA	18012	QB	3000	QC	369847		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	51958	QE	18536	QF		QG	70494		
	Matériel de transport	QH	15841	QI	2029	QJ		QK	17871		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	8776	QM	846	QN		QO	9622		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	431412	QV	39423	QW	3000	QX	467836		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	439934	ØP	39502	ØQ	3000	ØR	476436		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incor.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non venté (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venté (NS + NT + NU)	NY		Total général non venté (NW - NY)	NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP	SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS A3S</u>		31072024		Néant ☐					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P	18741	6R		6S	18741
	Sur comptes clients	6T	25731	6U		6V	15470	6W	10261
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	25731	TY	18741	TZ	15470	UA	29002
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	25731	UB	18741	UC	15470	UD	29002
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	18741	UF	15470			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI									

Désignation de l'entreprise : SAS A3S				31072024		Néant ☐					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	29400	UV	29400	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	12314		12314					
	Autres créances clients		UX	421590		421590					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO		ZI	49488			49488				
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	49248		49248					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	26628		26628					
	TOTAUX		VT	588670	VU	539182	VV	49488			
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	217377	102195	115181						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	468	468							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	191783	191783							
Personnel et comptes rattachés		8C	35070	35070							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	36074	36074							
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	7615	7615							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	76198	76198							
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	633	633							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	49219	49219							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	126000	126000							
TOTAUX		VY	740440	VZ	625258	115181					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	124868	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

A 3 S
Société par actions simplifiée
au capital de 120 000 euros
ZA Le Royeux – Avenue de l'Europe
GAUCHY
(Aisne)

412 904 039 RCS SAINT-QUENTIN

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2024
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

LE 8 JANVIER 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 40 373 euros tel qu'il suit :

Bénéfice de l'exercice	40 373 euros
Au compte "Réserve Légale"	1 510 euros
Afin de le doter en totalité	
Le solde	38 863 euros
Prélèvement sur le compte "Autres Réserves"	1 137 euros
Les sommes distribuables s'élevant à	40 000 euros
Soit 80 euros par action.	

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 19 520 euros, et le montant non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 20 480 euros.

Il est en outre rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la Sécurité Sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code Général des Impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant global des dividendes	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 %
31.07.2023 *	30 000 €	14 640 €	15 360 €
31.07.2022	Néant	Néant	Néant
31.07.2021	Néant	Néant	Néant

** Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mars 2024 et décisions de la Présidente du 23 avril 2024.*

Certifié conforme

LA PRESIDENTE
Pour la Société "SPORTELLI.GROUP"
Giuseppe SPORTELLI



A 3 S
Société par actions simplifiée
au capital de 120 000 euros
ZA Le Royeux – Avenue de l'Europe
GAUCHY
(Aisne)

412 904 039 RCS SAINT-QUENTIN

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2024
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

LE 8 JANVIER 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 40 373 euros tel qu'il suit :

Bénéfice de l'exercice	40 373 euros
Au compte "Réserve Légale" Afin de le doter en totalité	1 510 euros
Le solde	38 863 euros
Prélèvement sur le compte "Autres Réserves"	1 137 euros
Les sommes distribuables s'élevant à Soit 80 euros par action.	40 000 euros

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 19 520 euros, et le montant non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 20 480 euros.

Il est en outre rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la Sécurité Sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code Général des Impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant global des dividendes	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 %
31.07.2023 *	30 000 €	14 640 €	15 360 €
31.07.2022	Néant	Néant	Néant
31.07.2021	Néant	Néant	Néant

** Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mars 2024 et décisions de la Présidente du 23 avril 2024.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme

LA PRESIDENTE
Pour la Société "SPORTELLI.GROUP"
Giuseppe SPORTELLI

